

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL > SST



Calendrier et pré-inscription
sur notre site web
www.mt71.fr

Nature de l'action de formation :
adaptation et développement
des compétences



Tout salarié d'adhérent MT71.
Min. 5 – max. 10 participants.



Cette formation est assurée
par des formateurs certifiés
« FORMATEURS SST » par le
réseau Assurance Maladie –
Risques Professionnels et l'INRS
bénéficiant de 10 à 30 ans
d'expérience en Santé au Travail.



14 h de face à face pédagogique
sur deux jours.



Locaux MT71



50 sessions / an



99 % de satisfaction en 2019



Compris dans la cotisation
pour les adhérents



RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE :
pdormeau@mt71.fr

OBJECTIFS :

Être capable :

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident en portant secours,
- De mettre en application ses compétences en prévention au profit de la santé et sécurité au travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

PROGRAMME :

- Le cadre juridique de l'intervention du SST,
- La reconnaissance des dangers pour réaliser une protection adaptée,
- L'examen de la victime pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours,
- Les conduites à tenir pour secourir la victime de manière appropriée,
- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise,
- La mise en oeuvre d'actions de prévention,
- La transmission des situations dangereuses repérées aux personnes désignées dans le plan d'organisation de l'entreprise.

PÉDAGOGIE :

- Méthode heuristique : *questionnement et échanges à partir de supports visuels et matériel INRS,*
- Méthode démonstrative : *démonstrations, Exposé interactif avec support power point,*
- Méthode applicative : *exercices, mises en pratique lors de situations d'accident simulé.*

MODALITÉ D'ÉVALUATION ET/OU CERTIFICATION DU STAGE :

Une évaluation formative des acquis sera réalisée en continu durant la session. Un « certificat SST » est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives réalisées en fin de formation. **Validité du certificat : 24 mois.**

MT71

15 rue Gabriel Lippmann
71100 Chalons-sur-Saône
Tél. : 03 85 97 29 29
formation@mt71.fr



@Mt71Sante



@MT71

FORMATION HANDI-ACCUEILLANTE

Si le stagiaire a des contraintes liées à sa situation merci de contacter :
gperche@mt71.fr - 03 85 46 96 37